

Le projet CIDBEQ ou les bibliothèques à l'ère de l'automatisation

Jean-M. Bernard Léveillé

Volume 20, numéro 2, juin 1974

Automatisation et coopération

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055676ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055676ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

L'explosion des ressources documentaires, allée à l'accroissement des coûts de la documentation et de son traitement, nécessitent le recours à l'informatique. Le projet CIDBEQ, proposé par le Service général des moyens d'enseignement, fut approuvé en mai 1973, dans le but de doter les bibliothèques d'enseignement du Québec d'un centre d'informatique documentaire. La première phase du projet CIDBEQ (constitution de l'équipe de travail, études préliminaires, etc.) est terminée, et un premier rapport contenant des recommandations précises sera remis sous peu.

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Léveillé, J.-M. B. (1974). Le projet CIDBEQ ou les bibliothèques à l'ère de l'automatisation. *Documentation et bibliothèques*, 20(2), 67–68.
<https://doi.org/10.7202/1055676ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1974

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le projet CIDBEQ ou les bibliothèques à l'ère de l'automatisation

Jean-M. Bernard Léveillé

Coordonnateur du projet CIDBEQ

Centrale des bibliothèques

Montréal

L'explosion des ressources documentaires, alliée à l'accroissement des coûts de la documentation et de son traitement, nécessitent le recours à l'informatique. Le projet CIDBEQ, proposé par le Service général des moyens d'enseignement, fut approuvé en mai 1973, dans le but de doter les bibliothèques d'enseignement du Québec d'un centre d'informatique documentaire. La première phase du projet CIDBEQ (constitution de l'équipe de travail, études préliminaires, etc.) est terminée, et un premier rapport contenant des recommandations précises sera remis sous peu.

Ces dernières années, l'automatisation des services des bibliothèques a fait l'objet, au Québec, de quelques études, dont certaines ont permis des réalisations embryonnaires ou fragmentaires. La situation de plus en plus délicate des bibliothèques dont les budgets s'amenuisent suite à l'augmentation accélérée des salaires, l'accroissement phénoménal du coût de la documentation et les exigences d'une clientèle de plus en plus nombreuse et avide de savoir, forcent les bibliothèques à explorer, hors des sentiers traditionnels, les possibilités et les avantages de l'automatisation de leurs services.

A l'ère de l'électronique, nous constatons déjà que l'industrie, le commerce et les services publics se réorganisent progressivement en fonction de l'informatique. Avec l'incroyable explosion des ressources documentaires que connaît notre époque, il serait impensable que les bibliothèques n'envisagent pas attentivement de recourir aux possibilités offertes par les moyens modernes.

Études et recherches précèdent normalement l'engagement décisif dans des réalisations concrètes. Le projet CIDBEQ (Centre d'informatique documentaire des bibliothèques d'enseignement du Québec) est précisément la suite logique à des études financées directement ou indirectement par le ministère de l'Éducation du Québec. Il convient de signaler d'abord quelques études sur l'automatisation des bibliothèques déjà réalisées grâce à des subventions accordées à des établissements ou à des organismes. Ces études ont parfois conduit à des réalisations locales mais, en général, leurs objectifs visaient surtout des projets impliquant plusieurs bibliothèques. Parmi les établissements et les organismes qui ont publié des études à ce sujet, mentionnons le Collège Montmorency (juin 1971), le Collège André-Laurendeau (1971 à 1973), l'Université

du Québec (juin 1972), les universités du Québec, groupe de travail du CESIGU (mars 1973). On pourrait signaler aussi le système BADADUQ mis au point à la constituante de Montréal de l'Université du Québec, le projet AUBICOQ patronné par la Centrale des bibliothèques en 1972-1973, les efforts des collèges anglophones en vue de centraliser leurs services techniques, etc.

Suite aux nombreuses études et aux divers projets dont nous venons de parler et qui avaient, pour la plupart, bénéficié de crédits du ministère de l'Éducation, le Bureau des sous-ministres de l'Éducation approuvait, le 14 mai 1973, un projet proposé par le Service général des moyens d'enseignement: la création d'un Centre d'informatique documentaire pour les bibliothèques d'enseignement du Québec (CIDBEQ). Cette décision, d'une grande importance historique, confirmait l'avis de plusieurs bibliothécaires qui estiment que le Québec doit se doter d'un centre d'informatique documentaire ouvert à toutes les catégories de bibliothèques et organiquement relié à un réseau national et international.

La structure du CIDBEQ comprend un Comité directeur et un groupe de travail. Le Comité directeur a pour mandat de superviser la conception du système qui lui sera proposé et d'en contrôler la mise en œuvre progressive. Le groupe de travail, pour sa part, doit planifier, normaliser et développer un système susceptible de rendre possible l'automatisation des bibliothèques.

Le personnel affecté au projet CIDBEQ a été recruté durant une période s'échelonnant du 6 août au 15 novembre 1973. Il comprend un coordonnateur, un responsable du groupe de travail, deux analystes informaticiens et une secrétaire.

L'étape d'orientation est terminée depuis le mois d'avril et un rapport sera soumis au Comité directeur. Auparavant, il aura fallu consacrer trois mois à l'étude d'une abondante documentation: rapport du groupe de travail du CESIGU, rapport de l'Ontario Universities Library Cooperative System (OULCS), rapport d'AUBICOQ, dossier sur l'Ohio College Library Center (OCLC), dossier sur le MARC canadien, projet du Collège André-Laurendeau, projet du Collège Montmorency, textes sur quelques autres projets ou réalisations. Durant le mois de février, il y a eu des stages à Toronto (Bibliocentre), à Columbus (OCLC), à la Nouvelle-Orléans où deux délégués du CIDBEQ ont participé à un congrès de l'American Library Association portant sur l'automatisation des bibliothèques aux États-Unis. Le CIDBEQ a aussi délégué un observateur à une réunion du projet-pilote de distribution des bandes MARC canadiennes tenue à Ottawa le 2 novembre dernier, et son coordonnateur a suivi un stage sur l'automatisation des bibliothèques à l'Université de Toronto, du 1er au 3 novembre 1973.

L'équipe du CIDBEQ a consulté plusieurs experts. Le temps consacré à des études, à des stages et à des consultations nous a paru un bon placement en regard de l'importance du problème de l'automatisation des bibliothèques.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le groupe de travail du CIDBEQ s'apprête, après avoir exploré diverses avenues, à terminer la rédaction de son rapport d'orientation qui contiendra des recommandations précises. L'équipe est habitée par le souci de proposer une voie accueillante pour plusieurs catégories de bibliothèques.

Les quelques centres en opération à l'extérieur du Québec se sont développés, étape par étape. Nous pensons qu'il en sera de même pour le CIDBEQ. Progressivement, nous comptons mettre en place des sous-systèmes pour le catalogage, les acquisitions, le prêt, et constituer une banque documentaire.

Les objectifs du CIDBEQ, réalisables à court, à moyen et à long terme, visent à limiter les duplications inutiles dans les bibliothèques, à accroître l'efficacité des services et à permettre aux usagers de puiser à même une banque contenant la mention des richesses documentaires du plus grand nombre possible de bibliothèques québécoises.

